

AGENDA

**MAI 2026 : FÊTE DE L'EUROPE -
JOLI MOIS DE L'EUROPE**

**7 MAI 2026 : DATE LIMITE DE
CANDIDATURE AU LABEL
EUROSCOL**

**JUSQU'AU 15 MAI 2026 :
INSCRIPTIONS FEI SÉJOURS
PROFESSIONNELS**

**JUSQU'AU 15 MAI 2026 :
INSCRIPTIONS FEI SÉJOURS PRO
ACCUEIL D'UN ENSEIGNANT
EUROPÉEN**

**MERCREDI 03 JUIN 2026 :
FORMATION CANDIDATER À
L'ACCRÉDITATION ERASMUS
(SUR INSCRIPTION PAR MAIL, DE
14H À 16H EN DISTANCIEL)**

**29 SEPTEMBRE 2026 : DATE
LIMITE DE CANDIDATURE POUR
L'OBTENTION DE
L'ACCRÉDITATION ERASMUS +**

**14 NOVEMBRE 2026 : DATE
LIMITE DE CANDIDATURE AUX
PROJETS-IN**

Madame, Monsieur, Cher Collègue,

Le Joli mois de l'Europe, organisé autour de la journée de l'Europe du 9 mai, est l'occasion de célébrer la construction européenne et ses valeurs, rappelées dans la devise « Unie dans la diversité ». Les écoles et établissements scolaires préparent de nombreuses activités pour permettre aux élèves et au grand public de mieux comprendre l'Union européenne et sa place dans la vie quotidienne de chacun. Ces activités prendront des formes variées : expositions, ateliers, manifestations culturelles et artistiques, visites...

L'annonce récente du choix de notre territoire pour l'implantation du siège de l'Autorité douanière de l'Union européenne (European Union Customs Authority - EUCA), chargée de la protection des consommateurs et du contrôle des biens en circulation dans l'Union, est l'occasion de rappeler l'importance de l'engagement du monde scolaire dans l'ouverture européenne et internationale. En effet, la présence de l'Ecole européenne Lille Métropole - Jacques-Delors, à Marcq-en-Barœul a été soulignée comme un atout de l'agglomération de Lille, témoignant de sa capacité à accueillir des familles issues de l'ensemble du territoire européen. Son existence a contribué au succès de la candidature.

Nous saluons à ce titre les 239 écoles, collèges et lycées de la région qui arborent le logo Euroscol, signe de leur engagement fort dans l'éducation à la citoyenneté européenne. La manière dont les écoles et établissements scolaires s'engagent dans des actions pédagogiques et interculturelles européennes, comme le Joli mois de l'Europe, fait d'ailleurs partie des critères d'attribution du label Euroscol. La campagne de candidature au label est en cours et nous encourageons vivement les équipes éducatives à s'emparer de cette opportunité !

Elise Ioos

Cheffe de projet à la DRAREIC Hauts-de-France
Pour vous inscrire à l'infolettre et la recevoir directement, il suffit d'envoyer un courriel en précisant vos nom, prénom, adresse professionnelle, fonction et établissement d'affectation à l'adresse :
infolettre.drareic@region-academique-hdf.fr

Circulaire sécurité

Les tensions géopolitiques accrues ces dernières années nous conduisent à faire preuve d'une plus grande vigilance tant pour ce qui concerne les déplacements d'élèves et de personnels que pour l'accueil de délégations étrangères. Les établissements et inspections ont été informés de manière détaillée. Il y est notamment rappelé qu'avant un départ, que ce soit lors de l'élaboration du projet et quelques jours avant le départ, toutes les précautions doivent être prises pour s'assurer de l'absence de risque sur la destination finale mais également sur le plan de vol, en particulier lorsqu'il y a des escales. De plus une attention particulière doit être portée aux demandes d'accueils de délégations étrangères.

Dans tous les cas, il est utile de prendre conseil de la DRAREIC (drareic@region-academique-hdf.fr) et de consulter le service de défense et de sécurité académique (SDSA).

Joli mois de l'Europe

Le mois de mai célèbre l'Europe. Une occasion unique de célébrer la paix, l'unité et la diversité culturelle de notre continent, tout en honorant les valeurs académiques et humanistes qui nous unissent.

Le mois de mai a été choisi pour commémorer la Déclaration Schuman du 9 mai 1950, considérée comme l'acte fondateur de l'Union européenne. Cette date, aujourd'hui appelée Journée de l'Europe, jetant ainsi les bases de la coopération européenne.

Mai est aussi un mois propice à la célébration des savoirs. C'est l'occasion de mettre en lumière les projets de partenariat scolaire, les échanges Erasmus+ et les ateliers qui font la force de notre continent. Vous pouvez ainsi valoriser vos actions et événements sur une plateforme dédiée afin de permettre leur dissémination au plus grand nombre.

[En savoir plus sur le joli mois de l'Europe](#)

[Les événements du joli mois de l'Europe](#)



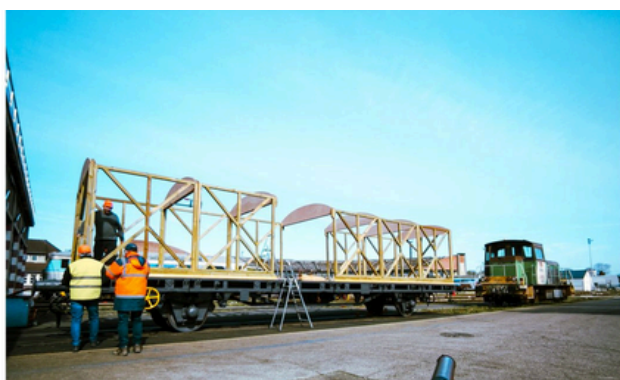
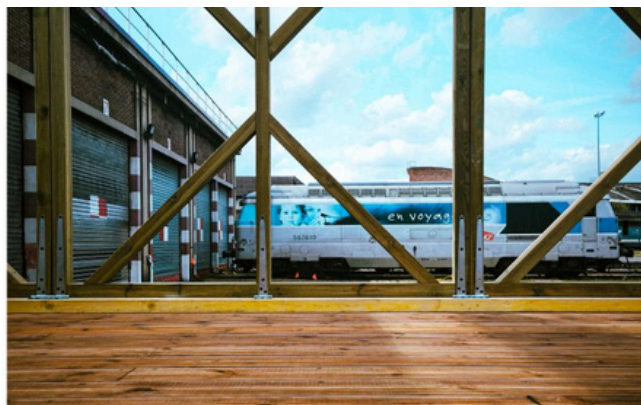
20 avril : première édition de la Journée de l'amitié franco-polonaise

Cette journée a été instituée par le Traité de Nancy, signé le 9 mai 2025 entre la Pologne et la France afin de valoriser les liens historiques et contemporains entre nos deux pays et d'impliquer les sociétés civiles. Le Traité de Nancy formalise la coopération dans de nombreux domaines : politique générale, défense, diplomatie, économie, environnement, énergie...

Dans le domaine de l'enseignement, le renforcement des liens entre acteurs éducatifs est prévu avec l'appui des programmes d'échange et de mobilité. Dans la région académique Hauts-de-France, cette coopération se concrétise à travers le partenariat avec le Kuratorium Oswiaty w Katowicach, l'autorité éducative de Silésie.

[En savoir plus sur le Traité de Nancy](#)

Le train de la gratitude exposé aux Halles Freyssinet



The Gratitude Train 2026 est un travail de mémoire qui permet à des établissements scolaires de l'Académie d'Amiens de réaliser des objets en relation avec leurs filières professionnelles dans le cadre des 250 ans des États-Unis, des 400 ans de la Marine Nationale.

« Le Train de la Gratitude 2026 » s'inspire de plusieurs faits historiques datant de l'après-guerre, symbolisant l'amitié et la solidarité entre la France et les États-Unis :

En 1947, un train d'aide alimentaire, baptisé « Le Train de l'Amitié » (en anglais Friendship Train), est envoyé par les États-Unis à l'Europe en signe de solidarité. Ses wagons contiennent des vivres et vêtements collectés auprès de la population dans les différents États américains.

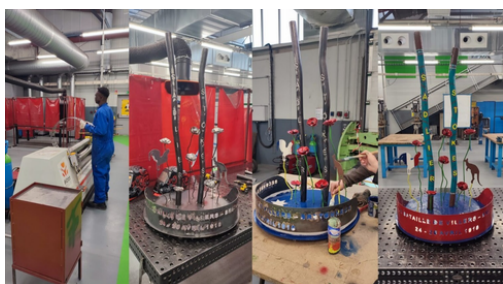
En 1948, les anciens combattants cheminots ont envoyé un train de 49 wagons remplis de 52 000 objets pour commémorer l'amitié franco-américaine (en anglais Gratitude Train ou Merci Train). Ces wagons et ces objets sont toujours exposés aux États-Unis. Les élèves travaillent sur un nouveau wagon.

Ces objets évoquent l'histoire du territoire amiénois à travers le prisme des relations transatlantiques. Réalisés par des élèves des premier et second degrés, ils permettent de valoriser les savoir-faire des élèves et de lier enseignement professionnel et enseignement général.

Ce projet, coordonné par Monsieur Louis Tesseydou, professeur au lycée Edouard Gand d'Amiens, implique près de 200 élèves issus de cinq lycées professionnels, d'un collège et de deux écoles primaires de la Somme, principalement d'Amiens, le Lycée des métiers Edouard Gand, Amiens, le Lycée des métiers Edouard Branly, Amiens, le Lycée professionnel de l'Acheuléen, Amiens, Le lycée professionnel Montaigne, Amiens, le lycée Boucher-de-Perthes d'Abbeville, le collège Jean-Marc Laurent, Amiens, l'école primaire Delpech, Amiens et l'école primaire les Violettes, Amiens ainsi que l'Université de Picardie Jules Verne

Le wagon sera exposé en juin au Salon de la Bande dessinée Halle Freyssinet à Amiens avant de partir pour Baltimore (États-Unis) à l'automne.

Deux établissements de la région académique lauréats du Prix Sadlier Stokes



Le Prix Sadlier Stokes est organisé tous les ans par l'Ambassade d'Australie et le Centre Sir John Monash. Ouvert à toutes les écoles primaires, collèges et lycées français, il récompense des projets pédagogiques sur le thème de l'Australie pendant la Première Guerre mondiale.

Créé en 1989, ce prix vise à promouvoir la connaissance du rôle joué par l'Australie et ses 295000 soldats engagés pendant la Première Guerre mondiale. Il encourage les élèves à explorer cette histoire commune à travers des projets créatifs, originaux et porteurs de sens. Chaque année, trois établissements sont récompensés par le jury de l'Ambassade d'Australie et du Centre Sir John Monash : une école primaire, un collège, et un lycée.

Pour cette édition 2026, 19 établissements (6 écoles primaires, 6 collèges et 7 lycées) ont soumis des projets de grande qualité.

Le jury, composé de Benjamin Daetwyler, Directeur du Centre Sir John Monash, Katherine Storey, Première Secrétaire de l'Ambassade d'Australie, et de la Commandante Jane Landon, Attachée de Défense adjointe en France, s'est réuni pour évaluer les candidatures.

À l'issue de cette première sélection, les projets finalistes ont été soumis à Lynette Wood, Ambassadrice d'Australie en France, qui a retenu les trois lauréats qui se voient attribuer le prix et reçoivent une dotation de 1 500 € pour soutenir leurs initiatives éducatives.

Parmi les trois lauréats 2026, deux sont des établissements des Hauts-de-France : un collège de l'académie de Lille et un lycée professionnel de l'académie d'Amiens :

- **Le collège Albert Schweitzer de la Bassée : Fromelles, les souvenirs enfouis... d'une bataille oubliée**

Les élèves ont produit une vidéo captivante autour d'un sujet historique original : la découverte récente d'un soldat australien disparu et le travail scientifique permettant son identification. Mené en collaboration avec des partenaires tels que les services archéologiques, la Commonwealth War grave Commission et le musée de Fromelles), ce projet allie recherche rigoureuse et narration engageante. Un travail à forte portée pédagogique.

Le projet du collège Albert Schweitzer

- **Le Lycée professionnel Jean-Charles Athanase Peltier de Ham : The Breaths of Memory - When Metal Remembers**

Les élèves en métallerie ont conçu une sculpture mêlant mémoire historique, expression artistique et savoir-faire technique. Cette œuvre originale, riche en symboles, a déjà été exposée et relayée dans la presse régionale (Aisne nouvelle, Courrier Picard, journal de Ham). Un projet pluridisciplinaire exemplaire, qui illustre la transmission de la mémoire à travers la création. C'est la deuxième fois que le lycée Peltier est lauréat, l'ayant déjà été lors de l'édition 2020.

Le projet du lycée Peltier

Séminaire franco-allemand de Lille



Du 27 au 29 avril 2026, Lille a été le théâtre d'un séminaire franco-allemand dédié à la construction d'une attestation binationale de formation professionnelle, un projet ambitieux visant à renforcer les liens entre les systèmes éducatifs des deux pays.

Organisé par la DRAREIC Hauts-de-France en collaboration avec des partenaires allemands, cet événement a réuni une trentaine de participants, dont des enseignants, des experts et des représentants institutionnels grâce à l'accueil des lycées Aimé Césaire et le LHIL de Lille.

L'objectif principal était de favoriser la coopération transfrontalière en validant les compétences professionnelles, interculturelles et linguistiques acquises par les apprenants lors de mobilités ou de projets communs. Les participants, organisés en tandems franco-allemands, ont travaillé à la définition de situations d'apprentissage adaptées, tout en préparant des mobilités passées ou à venir.

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre du Traité d'Aix-la-Chapelle (2019), qui encourage une coopération renforcée entre la France et l'Allemagne dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle. L'attestation binationale, une fois finalisée, permettra une reconnaissance automatique des compétences acquises, facilitant ainsi l'insertion professionnelle des apprenants dans un marché du travail européen toujours plus intégré.

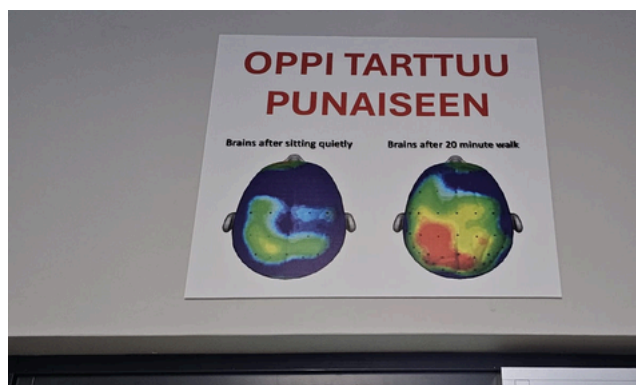
Les échanges ont également permis de partager des bonnes pratiques et de préparer des présentations pour la prochaine Commission franco-allemande des experts pour les enseignements technologiques et la formation professionnelle. Une étape clé pour concrétiser l'ambition d'une Europe de l'éducation plus unie et plus inclusive.

Mobilité pour observer les pratiques d'inclusion en Finlande

En février 2026, une délégation de chefs d'établissement et d'enseignants a eu l'opportunité de participer à une mobilité d'observation de pratiques en Finlande, axée sur la thématique de l'inclusion. Accueillie dans deux établissements scolaires de Seinäjoki (ouest du pays), la délégation a pu observer des cours d'enseignement général ainsi que des séances pratiques de cuisine, de couture et de menuiserie.

Les échanges ont porté sur plusieurs sujets clés : le rôle du chef d'établissement, l'accueil d'élèves à besoins particuliers en classes ordinaires, ainsi que leur prise en charge au sein d'établissements spécialisés. Bravant des températures de $-19\text{ }^{\circ}\text{C}$, la délégation s'est pleinement imprégnée de l'esprit finlandais en visitant une école primaire, un collège et un centre de formation professionnelle de la ville, chacun selon son propre programme d'accueil. Une chose est sûre : marcher dans le froid, c'est bon pour le cerveau !

La ville de Seinäjoki est partenaire de la région académique dans le cadre du projet Seeds For Culture. Cette mobilité a été réalisée avec le soutien financier du programme Erasmus +.



Etwinning : Une école et deux établissements récompensés



Chaque année, le concours national eTwinning met à l'honneur des projets pédagogiques innovants. Madame Sarah Lacalmontie, enseignante de l'école Michelet de Lille, a remporté le prix spécial du jury jeunes enfants pour son projet "Paws Across Borders". Il réunit des élèves âgés de 6 à 8 ans issus de cinq pays européens : la France, l'Italie, la Pologne, la Grèce et l'Espagne.

Centré sur le thème des animaux de compagnie, il vise à stimuler l'apprentissage de l'anglais tout en favorisant l'ouverture culturelle, la créativité et les compétences numériques. Tout au long de l'année scolaire, les élèves ont échangé et travaillé sur des productions communes découvert la langue et les cultures de leurs partenaires et partagé leur quotidien scolaire à travers des supports variés. L'élevage de phasmes dans leur classe de CP est intégré au projet permettant aux élèves d'observer, décrire et présenter un animal original aux autres enfants partenaires. Le projet s'est conclu par la création d'un livre numérique collaboratif et d'un clip vidéo.

Le label eTwinning School récompense la dynamique des établissements ainsi que l'engagement des équipes pédagogiques. Deux établissements de l'académie d'Amiens ont obtenu la labellisation en 2025 : le collège du Servois (La Chapelle en Serval) et le lycée Félix Faure (Beauvais).

[Les écoles labellisées eTwinning School](#)

[En savoir plus sur le concours national eTwinning](#)

Des Pays-Bas aux Hauts-de-France : une coopération européenne en action

À l'invitation de Claude Baralle, directeur opérationnel du Campus des métiers et des qualifications Transport Logistique Service, une délégation du groupe SCALDA, basée aux Pays-Bas, s'est rendue récemment en Hauts-de-France afin de renforcer les coopérations internationales dans le domaine de la formation professionnelle. Cette visite a permis la découverte de deux établissements du territoire, le LP Vertes Feuilles de Saint André et le LP Saint Exupéry d'Halluin, avec un focus particulier sur leurs plateaux techniques, ateliers et salles pédagogiques.

Les échanges ont mis en lumière la qualité des équipements et des formations proposées. Au-delà de ces visites, des temps de travail ont été consacrés à la préparation de futures collaborations. Parmi les pistes évoquées figurent le développement de mobilités de stage pour les apprenants, ainsi que la participation à des compétitions de métiers à dimension européenne. Cette rencontre marque une étape importante dans le renforcement des liens entre la région et les Pays-Bas, ouvrant la voie à des projets concrets au service de l'insertion et de l'ouverture internationale des jeunes en formation.



PicassoMob / Trans'Alp : des programmes en plein essor



Les programmes d'échange organisés par la région académique en lien avec nos partenaires espagnols, italiens, autrichiens et allemands, continuent de se développer. Ce sont plus de 200 élèves d'une cinquantaine d'établissements qui participent à ces échanges. Les élèves effectuent des mobilités d'une durée de 4 semaines et accueillent leur correspondant pour la même durée. Ainsi, les correspondants partagent leur quotidien familial et scolaire.

Ces mobilités individuelles en immersion scolaire permettent aux élèves de développer des compétences linguistiques et scolaires, mais aussi des compétences personnelles. Ces expériences développent chez les élèves leur maturité, leur autonomie et leur capacité d'adaptation.

En outre, les programmes d'échanges permettent aux élèves de seconde et de première de présenter l'épreuve orale pour l'obtention de la mention mobilité au bac, rendus éligibles grâce aux financements Erasmus+ dont ils bénéficient pour réaliser leur mobilité.

[En savoir plus sur les mobilités élèves](#)

Erasmus+ : CIME_sco et CALME_sco, deux consortiums académiques dans le secteur de l'enseignement scolaire

La région académique dispose de deux accréditations Erasmus+ dans le secteur de l'enseignement scolaire : CIME_Sco dans l'académie d'Amiens et CALME_sco dans l'académie de Lille. Ces accréditations permettent d'obtenir des financements chaque année, pour soutenir des mobilités d'élèves et de personnels en école, collège, lycées généraux et technologiques et lycées polyvalents.



Les objectifs poursuivis sont l'élévation du niveau de qualification des élèves, la formation et la montée en compétences des personnels, le développement des partenariats transnationaux et le renforcement de la qualité du service public de l'éducation. En 2025-2026 les financements de près de 2 millions d'euros ont concerné 150 écoles et établissements scolaires, et ont soutenu la mobilité de plus de 1000 élèves et 500 personnels.

La gestion de ces fonds s'organise autour de consortiums d'établissements, qui intègrent le programme Erasmus+ lors de la demande de financement annuelle (février). La sélection des futurs établissements membres des consortiums tient compte des axes stratégiques de l'action européenne et internationale de la région académique, afin de soutenir la coopération européenne au service d'actions comme les pactes territoriaux, le programme pHARe de lutte contre le harcèlement, les Territoires bilingues, le développement de la mention mobilité au lycée, etc...

Pour cela, la DRAREIC fait connaître aux écoles et établissements scolaires les types d'activités financées et les modalités d'intégration au programme en décembre-janvier.

[En savoir plus sur les consortiums académiques](#)

WIFII, projet Erasmus+ pour une éducation plus inclusive et bienveillante porté par le lycée EIC de Tourcoing (59)



Du 9 au 13 mars, le lycée EIC de Tourcoing a accueilli 16 élèves et 10 enseignants d'Espagne, Italie, Turquie et Grèce. La rencontre a représenté la 6e et dernière activité de mobilité des élèves de lycée général, technologique et professionnel prévue dans le cadre du projet de coopération Widen Interactions For Innovative Inclusion - WIFII, financé par Erasmus+. Pendant 2 ans, les établissements partenaires ont coopéré autour des thèmes de l'inclusion, de la diversité et de l'équité dans les écoles secondaires. Ensemble, les élèves ont approfondi ces sujets au cours d'ateliers multiculturels et ont réalisé différentes productions, dont un court-métrage éducatif sur l'inclusion.

Le Lycée Rostand de Chantilly accueille une délégation lettone (60)



Dans le cadre de son projet Erasmus+, le lycée Jean Rostand a eu l'occasion d'accueillir huit élèves du lycée britannique de Riga. Une formidable expérience d'ouverture à l'international pour le lycée qui a également eu l'honneur d'aller en Allemagne à Uberlingen au mois de février 2026.

Les écoles franco-québécoises (62)

Le programme des écoles franco-québécoises propose d'apparier une école française avec une école québécoise pour travailler notamment sur les pratiques d'enseignement et la coopération à l'intérieur des équipes d'enseignants au sein d'une école primaire.



Il s'agit de s'appuyer sur les méthodes de travail et l'expérience de son partenaire pour en tirer des bonnes pratiques et réfléchir aux évolutions possibles. Ce dispositif lancé tout d'abord dans l'Aisne, puis dans l'Oise, s'est ouvert à 3 nouvelles écoles dans la Pas-de-Calais : les écoles St-Exupéry de Noeux-les-Mines, Frida Kahlo à Saint-Omer et le regroupement pédagogique d'Enquin-lez-Guinegatte. Une délégation s'est rendue dans les écoles partenaires, dans la ville de Québec, écoles rattachées au centre de services scolaire de la Capitale en avril 2025. Les rencontres et échanges qui ont eu lieu durant cette mission ont permis de mieux se connaître, voir comment nos collègues enseignent et comment ils travaillent collectivement.

Cette expérience est utilisée pour former 100 directeurs d'école du Département et les échanges se poursuivent. Nous espérons recevoir bientôt nos collègues québécois et une réunion en ligne de toutes les écoles impliquées dans le programme aura lieu fin mai.

Bulletin officiel relatif au programme Erasmus+ pour l'année scolaire 2026- 2027



La note de service du 8 janvier 2026 complète les informations contenues dans l'appel à propositions 2026 du Programme Erasmus+ publié par la Commission européenne, dont elle rappelle les actions, les priorités et le calendrier.

Elle précise les modalités nationales d'accès aux actions, notamment les profils éligibles au soutien à l'inclusion, les principes d'allocation des financements et les organismes habilités à participer au programme et à déposer une candidature.

[Appel à propositions 2026](#)

[En savoir plus sur le bulletin officiel](#)

Séjours professionnels et stages de perfectionnement linguistiques, pédagogiques et culturels proposés par France Education International

France Education International (FEI) propose plusieurs opportunités pour se perfectionner en langue. Les inscriptions aux séjours professionnels en mobilité courte pour les enseignants du second degré sont ouvertes jusqu'au 15 mai 2026. Pour rappel, chaque année, ce sont près de 400 places qui sont offertes.



FORMATIONS

L'actualité de l'OFAJ

OFAJ
DFJW

L'office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) propose de nombreux conseils, formations et financements.

Proposez une Journée Découverte continue jusqu'aux vacances d'été à vos élèves de la 6ème à la terminale (toutes filières) : une visite d'entreprise pour comprendre le monde du travail et la coopération économique franco-allemande.

Les séjours Télé-Tandem permettent à des jeunes français et allemands de se réunir et de travailler leurs compétences linguistiques.

Les formations TéléTandem sont des opportunités pour mieux appréhender les échanges linguistiques avec l'Allemagne. Trois formations sont proposées du 18 au 22 octobre 2026 à Berlin : «Tutrices et tuteurs programmes Voltaire et Brigitte-Sauzay », du 18 au 23 octobre 2026 à Evian : « L'échange scolaire tout un projet » et du 27 au 31 octobre 2026 à Lyon « L'animation linguistique et l'approche tandem dans les échanges scolaires ».

[Le programme de formations de l'OFAJ](#)

Accueil des enseignants de l'AEFE dans notre région académique



Depuis 2012, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), sous tutelle du ministère en charge des affaires étrangères, délègue à l'académie d'Amiens l'organisation d'actions de formation des personnels enseignants du premier degré du réseau AEFE. L'académie de Nancy-Metz est en charge du second degré.

Ainsi, du 23 mars au 2 avril 2026, nous avons eu le plaisir d'accueillir 18 enseignants originaires de Madagascar, de Maurice, du Liban, du Honduras, du Brésil, du Venezuela, du Congo, du Sénégal, du Bénin, de Tunisie, du Togo, du Cameroun et du Rwanda.

Les enseignants ont pu développer leurs compétences au travers de l'observation de classes, mais également en abordant différentes thématiques telles que l'enseignement à l'ère de l'IA, l'école inclusive et la conception universelle des apprentissages, ou encore l'égalité filles garçons.

Ils ont également découvert un lieu chargé d'histoire, en visitant le Château de Chantilly (photo). De même, ils ont eu la joie de pénétrer dans l'enceinte d'un lieu culturel entièrement dédié à la langue française et aux cultures francophones, au coeur du Château de Villers-Cotterêts, la Cité internationale de la langue française.

L'académie accueillera une nouvelle session de formation du 27 mai au 5 juin 2026.

Projets-IN

OFAJ
DFJW

Projets-IN
2027

**Vous prévoyez un projet d'échange franco-allemand avec votre établissement scolaire en 2026 ?
Votre projet se démarque par sa dimension interdisciplinaire et interculturelle ?**

Envoyez votre candidature avant le 14 novembre 2026
Plus d'infos :



projets-in@ofaj.org

EN COOPERATION AVEC



AVEC LE SOUTIEN DE



Formation Magistère en auto-formation : « A la découverte d'eTwinning »

Le parcours Magistère en auto-formation « À la découverte d'eTwinning » est désormais disponible.



Ce module s'adresse à tous les enseignants souhaitant s'ouvrir à la coopération européenne et intégrer des projets collaboratifs dans leurs pratiques pédagogiques. Il permet de découvrir eTwinning, action du programme Erasmus+, accessible via la plateforme européenne pour l'enseignement scolaire.

[Pour s'inscrire au parcours en autoformation eTwinning](#)

Accréditations Erasmus + : les candidatures sont ouvertes



Les dossiers de candidature à l'accréditation Erasmus+ (action KA120) sont désormais accessibles en ligne. L'accréditation constitue un préalable indispensable pour accéder aux financements simplifiés permettant de développer des mobilités européennes pour les élèves et les personnels.

Elle repose sur l'élaboration d'un plan Erasmus, qui définit la stratégie de développement européen de l'organisme et s'inscrit dans son projet global, tout en garantissant la qualité des mobilités et la reconnaissance des acquis des participants.

Une fois obtenue, l'accréditation est valable jusqu'en 2027, et permet ensuite de solliciter chaque année des financements Erasmus+. Tous les organismes publics ou privés relevant de l'enseignement scolaire, de la maternelle au secondaire, et de l'enseignement professionnel peuvent candidater, soit à titre individuel, soit dans le cadre d'un consortium de mobilité.

Les dossiers, à compléter en fonction du secteur éducatif concerné, sont disponibles sur le lien ci-dessous. La date limite de dépôt est fixée **au 29 septembre 2026**.

[Dossier d'accréditation](#)

AILLEURS DANS LA RÉGION ACADÉMIQUE

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ EUROPÉENNE DANS LA RÉGION ACADÉMIQUE.

[Dans l'académie de Lille](#)

[Dans l'académie d'Amiens](#)

Rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2025



Ce rapport annuel, publié en anglais, présente une analyse des systèmes éducatifs de l'Union européenne. L'édition 2025 fait un focus sur les STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques).

[Rapport de suivi](#)

Le métier d'enseignant : comparaisons internationales

Le Centre national d'étude des systèmes scolaires - Cnesco a organisé une conférence de comparaisons internationales intitulée « Le métier d'enseignant : quelles évolutions ? À quelles conditions ? » en novembre 2025.

Les ressources de la conférence sont désormais disponibles : dossier de synthèse, fiches thématiques, captation des interventions d'experts et recommandations. Le rapport de comparaison internationale est également téléchargeable : Farges, G. (coord.), Gomes, A., Huot, J., & Rin, S. (2025). Transformations et permanences dans les métiers de l'enseignement : éléments de comparaisons internationales. Cnesco-Cnam.



[Ressources](#)

[Panorama international](#)

LA DRAREIC, UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Jean-Marie SANI

Délégué de région académique aux relations européennes et internationales et à la coopération

jean-marie.sani@region-academique-hdf.fr

Marie-Anne DOMONT

Déléguée adjointe de région académique aux relations européennes et internationales et à la coopération

marie-anne.caudroy@region-academique-hdf.fr

DRAREIC de la Région académique Hauts de France

drareic@region-academique-hdf.fr

Guillaume GAST

Chargé de communication (infolettre et page Europe et International)

guillaume.gast@ac-amiens.fr

RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS DE FRANCE - DRAREIC

Responsable de la publication

Jean-Marie SANI

Rédacteur de l'infolettre

Guillaume GAST

Pour vous désinscrire de l'envoi de cette infolettre, envoyez un mail à infolettre.drareic@region-academique-hdf.fr

La Rectrice de la région académique, Madame Sophie BÉJEAN, traite les informations recueillies pour la diffusion de la lettre d'information de la DRAREIC. Vous disposez d'un droit d'information, d'accès, de rectification et d'effacement de vos données et de limitation du traitement*. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter la DRAREIC (drareic@region-academique-hdf.fr) ou le délégué à la protection des données dont les coordonnées figurent ci-dessous. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits en matière de protection de vos données personnelles et de votre vie privée ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Infolettre de la DRAREIC Identité et coordonnées du responsable du traitement de données Madame la Rectrice de la région académique, 144 rue de Bavay BP 709, 59033 LILLE cedex
Le traitement de données à caractère personnel est mis en place pour la diffusion de la lettre d'information de la DRAREIC par la région académique des Hauts-de-France. Les informations sont recueillies par mail pour constituer une liste de distribution. Ce traitement permet de diffuser la lettre d'information à tous les personnels de la région académique et à tous les partenaires extérieurs qui le souhaitent. Le traitement est nécessaire au respect d'une mission d'intérêt public auquel le responsable de traitement est soumis en vertu du e) de l'article 6 (1) du règlement général (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données « RGPD ».

Les données collectées sont :

- Données d'identité : nom, prénom, adresse mail professionnelle ou personnelle,
- Données professionnelles : établissement ou service d'affectation,
- Destinataires des données : personnels administratifs de la DRAREIC en charge de l'Infolettre,
- Durée de conservation des données : les données sont conservées jusqu'à demande de suppression par la personne concernée.

Droits des personnes concernées :

Conformément au règlement général sur la protection des données et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez du droit d'accès à vos données, à leur rectification ou à leur effacement, ainsi que des droits prévus à l'article 85 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (devenir des données après le décès de la personne concernée). Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le service ou le délégué à la protection des données, dont les coordonnées figurent ci-dessous. Pour en savoir plus sur le détail de vos droits en matière de données personnelles, n'hésitez pas à consulter le site de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).
Coordonnées du service :

DRAREIC 144 rue de Bavay BP 709, 59033 LILLE cedex drareic@region-academique-hdf.fr Coordonnées du délégué à la protection des données: DPO 03.20.15.67.96 ou dpd@regionacademique-hdf.fr

Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation à la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) (<https://www.cnil.fr/fr/adresser-uneplainte>) 3 place de Fontenoy, TSA80715, 75334 PARIS CEDEX07 ou via leur espace de contact.